Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/DMC/2021-829** **10/11/2021**

Date de mise en application : 22/10/2021
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 21/11/2021
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacances des postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints) :
- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP de la Côte-d'Or)
- Le poste de directeur départemental interministériel (DDT du Tarn)
- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de Seine-et-Marne)
- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Lozère)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Résumé :

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDPP

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP de la Côte-d'Or)
Journal officiel du 22/10/2021 (Texte n° 109)

En DDT

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDT du Tarn)
Journal officiel du 24/10/2021 (Texte n° 52)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de Seine-et-Marne)
Journal officiel du 28/10/2021 (Texte n° 118)

En DD(ETS)PP

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Lozère)
Journal officiel du 10/11/2021 (Texte n° 69)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La déléguée à la mobilité et aux carrières

Claudine LEBON